Docusign Envelope ID: 5CBADDFB-AB89-8E5C-83B4-E2F8BF2E57CA

AXIS
Société par actions simplifiée au capital de 405 000 euros
Siège social : 6 rue Léon Blum, 69320 FEYZIN
378 900 898 RCS LYON
Ci-après la « **Société** »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUIN 2026

RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTEE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 95 938 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**95 938 euros**

En totalité au compte « Autres réserves »

Qui s'élèvera ainsi à un montant de 1 026 136 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 1 535 592 euros.

Conformément à l'article 243 *bis* du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune distribution de dividendes a été effectuée lors des trois derniers exercices clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifiée conforme

Le Président

DocuSigned by:
Frédérick PERRON
D98E60818E9446F...

La société FPE,

Représentée par son gérant,

Monsieur Frédérick PERRON

Docusign Envelope ID: 5CBADDFB-AB89-8E5C-83B4-E2F8BF2E57CA
Certifié conforme

BILAN - ACTIF

DocuSigned by:
Frédérick PERRON
D98E60818E9446F...

Désignation de l'entreprise : Société AXIS — Durée de l'exercice* : 12
Adresse de l'entreprise : 6 RUE LEON BLUM 69320 FEYZIN — Durée de l'exercice précédent* : 12
Numéro SIRET* : 3 7 8 9 0 0 8 9 8 0 0 0 7 3 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2025 Net 3	N-1 31 12 2024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 916	AG 27 916		
	Fonds commercial	AH	236 296	AI	236 296	236 296
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 214 730	AS 1 047 760	166 969	473 547
	Autres immobilisations corporelles	AT	752 183	AU 517 239	234 944	217 516
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	280 000	CT	280 000	280 000
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	281 731	BI	281 731	281 751
	TOTAL (II)	BJ	2 792 855	BK 1 592 915	1 199 940	1 489 109
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	38 742	BM	38 742	36 284
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 115 088	BY 120 000	7 995 088	7 719 820
	Autres créances (3)	BZ	1 207 640	CA	1 207 640	980 063
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 664 499	CE	1 664 499	2 059 104
	Disponibilités	CF	73 037	CG	73 037	154 455
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	39 565	CI	39 565	25 210
	TOTAL (III)	CJ	11 138 571	CK 120 000	11 018 571	10 974 936
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	13 931 426	1A 1 712 915	12 218 511	12 464 046

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société AXIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :405 000.....)	DA	405 000	405 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	40 500	40 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	930 198	4 118 680
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 938	(3 188 482)
	Subventions d'investissement	DJ	63 956	79 956
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 535 592	1 455 654
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	243 283	247 117
	TOTAL (III)	DR	243 283	247 117
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 621 120	1 919 641
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	800	800
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 807 146	5 787 235
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 676 376	2 124 158
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	49 193	29 573
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	285 000	899 868
	TOTAL (IV)	EC	10 439 635	10 761 274
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 218 511	12 464 046

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	10 142 547	10 344 046
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2 157 495	1 333 127

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: 5CBADDFB-AB89-8E5C-83B4-E2F8BF2E57CA

LTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : Société AXIS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue — Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue — Services*	FG	22 397 280	FH		FI	22 397 280	31 440 943
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	22 397 280	FK		FL	22 397 280	31 440 943
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	18 550	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	46 670	504 721
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1	108 333	
	Autres produits (1) (11)					FQ	267 761	111 737
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	22 838 594	32 057 402
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 023 764	9 411 565
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(2 458)	18 080
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	12 461 807	20 349 067
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	88 521	127 185
	Salaires et traitements*					FY	2 319 721	3 103 214
	Cotisations sociales (10)					FZ	1 288 242	1 697 892
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux amortissements* (14)					GA	257 293	300 784
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immo. — - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC		120 000
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	42 836	57 901
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1	151 728	
	Autres charges (12)					GE	56 003	68 112
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	22 687 458	35 253 801
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	151 137	(3 196 399)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	37 800	100 581
	Reprises sur dépréciations					GM		200 000
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	37 800	300 581
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	97 799	62 389
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	1 200	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	98 999	62 389
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(61 199)	238 192
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	89 938	(2 958 207)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

LTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société AXIS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7)	**(VII)** HD		140 592
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7)	**(VIII)** HH		374 947
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(234 355)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)** HJ		
	Impôts sur les bénéfices *	**(X)** HK	(6 000)	(4 080)
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	22 876 395	32 498 574
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	22 780 457	35 687 057
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	95 938	(3 188 482)
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	134 859	131 235
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	42 468	56 968
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

RENVOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Docusign Envelope ID: 5CBADDFB-AB89-8E5C-83B4-E2F8BF2E57CA

ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)**, conformément **213-34 du PCG**.

- Les subventions d'investissement sont comptabilisées **en capitaux propres** , conformément à l'article **312-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme est reconnu selon la **méthode à l'avancement**, conformément à l'article **622-2 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

- Les actions de restructuration mises en œuvre en 2024 et début 2025 sont désormais réalisées.
- Reprise de l'activité, avec un niveau de commandes revenu dans les standards de la société.
- Le positionnement sur de nouveaux marchés permettent de sécuriser les marges (notamment les chantiers en pierres massives).
- Evolution de l'organisation de la société, avec un recentrage vers un modèle d'entreprise générale du bâtiment de taille plus maîtrisée (20 à 25 M€ de chiffre d'affaires).
-Adaptation de la structure de coûts de la société, désormais plus souple et allégée.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le règlement ; le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.
Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.
Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte de résultat des exercices 2024 et 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Non concerné.

Changement d'estimation

Non concerné.

Correction d'erreurs

Non concerné.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	27 916			27 916
Fonds commercial	236 296			236 296
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 510 014	25 552	320 837	1 214 729
Installations générales, agencements, aménagements divers	508 318	62 931		571 250
Matériel de transport	54 991	28 361	9 518	73 834
Matériel de bureau et matériel informatique	80 852	2 845	7 555	76 142
Mobilier	35 146		4 189	30 957
Immobilisations financières				
Participations	280 000			280 000
Autres immobilisations financières	278 631	4 300	1 200	281 731
TOTAL	3 012 165	123 990	343 299	2 792 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	27 916			27 916
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 036 285	185 552	174 077	1 047 760
Installations générales, agencements, aménagements divers	351 796	44 082		395 878
Matériel de transport	13 717	15 906	4 643	24 979
Matériel de bureau et matériel informatique	67 539	9 185	7 462	69 262
Mobilier	28 740	2 569	4 189	27 120
TOTAL	1 525 993	257 293	190 371	1 592 915

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		NC
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		NC
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 an	Linéaire
Droit au bail		NC
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles		NC
Immobilisations corporelles		
Terrains		NC
Agencements et aménagements de terrains		NC
Constructions		NC
Constructions sur sol d'autru		NC
Constructions		NC
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 à 5 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	2 à 5 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	120 000				120 000
TOTAL	120 000				120 000

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels			25 552		
Installations générales, agencements			62 931		
Matériel de transport			28 361		
Matériel de bureau et matériel informatique			2 845		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			4 300		
TOTAL GENERAL			123 990		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels			197 707		123 130
Matériel de transport			1 185		8 333
Matériel de bureau et matériel informatique					7 554
Mobilier			0		4 189
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières					1 200
TOTAL GENERAL			198 892		144 406

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels		185 552		
Installations générales, agencements		44 082		
Matériel de transport		15 906		
Matériel de bureau et matériel informatique		9 185		
Mobilier		2 569		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		257 293		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

		Ventilation des diminutions	
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels		52 843	121 234
Matériel de transport		1 082	3 561
Matériel de bureau et matériel informatique		0	7 462
Mobilier		0	4 189
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL		53 925	136 446

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Non concerné.

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 236 296 euros à la clôture de l'exercice.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

Une dépréciation est constituée à la clôture lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Au 31/12/25, aucune dépréciation des fonds commerciaux n'a été constatée.

Docusign Envelope ID: 5CBADDFB-AB89-8E5C-83B4-E2F8BF2E57CA

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Non concerné.

(Art. 832-5)

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SAS SOCIETE CLEMENTE	264 035	100.00	280 000	280 000			583 580	5 512		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			280 000	280 000						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			280 000	280 000						

Dossier N° 105909 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

SAS FIREX LYON

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	38 742	36 284	2 458	
TOTAL I	38 742	36 284	2 458	
Encours de production				
Produits finis				
TOTAL (I+II+III+IV)	38 742	36 284		

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

Au 31/12/25, aucune dépréciation n'a été constatée.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Non concerné.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	281 731	0	281 731
Autres créances clients	8 115 088	8 115 088	
Personnel et comptes rattachés	11 596	11 596	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 597	3 597	
Impôts sur les bénéfices	22 380	22 380	
Taxe sur la valeur ajoutée	445 558	445 558	
Divers état et autres collectivités publiques	5 084	5 084	
Groupe et associés	717	717	
Débiteurs divers	718 709	718 709	
Charges constatées d'avance	39 565	39 565	
TOTAL	9 644 024	9 362 293	281 731

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions	62.16	6 515			6 515

Les variations des capitaux propres sont les suivantes:

Capitaux propres à l'ouverture (hors résultat 2024 et hors subvention d'investissement2024) : 4 564 180 €

Affectation du résultat 2024 en autres réserves: (3 188 482) €

Résultat 2025 : 95 938 €

Subvention d'investissement 63 956 €

Capitaux propres à la clôture: 1 535 592 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	405 000			
Réserve légale	40 500			
Autres réserves	4 118 680	3 188 482-		
Résultat de l'exercice	3 188 482-	3 188 482		
Subventions d'investissement	79 956			
Total des capitaux propres	1 455 654	0-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				405 000
Réserve légale				40 500
Autres réserves				930 198
Résultat de l'exercice		95 938		95 938
Subventions d'investissement			16 000-	63 956
Total des capitaux propres		95 938	16 000-	1 535 592

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	247 117	42 836		46 670	243 283
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	247 117	42 836		46 670	243 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 182 801	2 182 801		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	438 319	141 231	285 638	11 450
Emprunts et dettes financières divers	800	800		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 807 146	5 807 146		
Personnel et comptes rattachés	129 111	129 111		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 320	167 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 354 539	1 354 539		
Autres impôts taxes et assimilés	25 406	25 406		
Autres dettes	49 193	49 193		
Produits constatés d'avance	285 000	285 000		
TOTAL	10 439 635	10 142 547	285 638	11 450
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 622			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	156 728			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers	3 760 393
- Cautions bancaires données par la BTP Banqu	2 040 171
- Cautions bancaires données par le LCL	390 462
- Cautions bancaires données par la BP	500 000
- Cautions bancaires données par la LB	658 194
- Cautions bancaires données cf ci-dessous	171 566
TOTAL	3 760 393

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : EMPRUNT SG DE 03/24
Montant initial de cette garantie : 280 000
Montant à la clôture de l'exercice : 217 367
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/03/2031
Nature de la sûreté réelle : GARANTIE BPI A 50 % + NANTISSEMENT 100 % TITRES

Emprunt du : EMPRUNT BP DE 07/24
Montant initial de cette garantie : 105 000
Montant à la clôture de l'exercice : 77 269
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/07/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDC A HAUTEUR DE 100 %

Cautions bancaires données par la SG: 39 000 €
Cautions bancaires données par la MB CAUTIONS: 132 566 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 930	
TOTAL	10 930	

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Résultat courant	95 938		95 938
+ Charges non déductibles	6 000	6 000	
= Résultat fiscal courant	89 938	6 000	95 938
- Produits non imposables	39 922		39 922
+ Charges non déductibles	56 486		56 486
= Résultat fiscal	106 502	6 000	112 502
- Crédits d'impôts		6 000	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Déficits fiscaux reportables	3 084 885	771 221	3 191 387	797 847
Provision C3S	2 419	605	26 824	6 706
Provision Effort construction	10 966	2 742	13 098	3 275
TOTAL	3 098 270	774 568	3 231 309	807 828

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
Dettes garanties par des suretés réelles	294 636
Engagement de crédit-bail	239 678
TOTAL	534 314

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Mobilier	237 361	2 317
TOTAL	237 361	2 317

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	199 509			324 000	523 509
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	75 866			46 836	122 702
- dotations de l'exercice	38 319			90 592	128 911
TOTAL	114 185			137 428	251 613
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	92 285			47 870	140 155
- exercice	35 861			98 998	134 859
TOTAL	128 146			146 868	275 014
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	20 121			98 999	119 119
- entre 1 et 5 ans	17 803			100 439	118 242
TOTAL	37 924			199 437	237 361
Prix d'achat résiduel	737			1 580	2 317

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **66 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	1
Ouvriers	41
TOTAL	66

Le 08/04/2026
FPE représentée par M.PERRON

audit
controle

Axis

Société par actions simplifiée au capital de 405 000 €
Siège social : 6 rue Léon Blum – 69320 Feyzin
378 900 898 RCS Lyon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société Axis,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Axis relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Axis à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

 Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

 Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

 Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes annuels de la société.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation du poste clients et comptes rattachés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuel pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon

Le 19 juin 2026

Martin Eynard



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	27 916	27 916				
	Fonds commercial	236 296		236 296	236 296		
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	1 214 730	1 047 760	166 969	473 547	306 577-	64.74-
	Autres immobilisations corporelles	752 183	517 239	234 944	217 516	17 428	8.01
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	280 000		280 000	280 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	281 731		281 731	281 751	20-	0.01-
	Total de l'actif immobilisé (III)	2 792 855	1 592 915	1 199 940	1 489 109	289 170-	19.42-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	38 742		38 742	36 284	2 458	6.77
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	8 115 088	120 000	7 995 088	7 719 820	275 268	3.57
	Autres créances	1 207 640		1 207 640	980 063	227 578	23.22
	Charges constatées d'avance	39 565		39 565	25 210	14 354	56.94
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	1 664 499		1 664 499	2 059 104	394 605-	19.16-
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	73 037		73 037	154 455	81 418-	52.71-
	Total de l'actif circulant (IV)	11 138 571	120 000	11 018 571	10 974 936	43 635	0.40
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	13 931 426	1 712 915	12 218 511	12 464 046	245 535-	1.97-

(1) Dont à moins d'un an 0-
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 405 000)	405 000	405 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	40 500	40 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	930 198	4 118 680	3 188 482-	77.42-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	95 938	3 188 482-	3 284 420	103.01
	Subventions d'investissement	63 956	79 956	16 000-	20.01-
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	1 535 592	1 455 654	79 938	5.49
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	243 283	247 117	3 834-	1.55-
	Total des provisions (II)	243 283	247 117	3 834-	1.55-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 621 120	1 919 641	701 479	36.54
	Emprunts et dettes financières diverses	800	800		
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 807 146	5 787 235	19 911	0.34
	Dettes fiscales et sociales	1 676 376	2 124 158	447 781-	21.08-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	49 193	29 573	19 620	66.34
	Produits constatés d'avance	285 000	899 868	614 868-	68.33-
	Total des dettes (III)	10 439 635	10 761 274	321 639-	2.99-
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	12 218 511	12 464 046	245 535-	1.97-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 142 547	10 344 046		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	22 397 280		22 397 280	31 440 943	9 043 663-	28.76-
Montant net du chiffre d'affaires	22 397 280		22 397 280	31 440 943	9 043 663-	28.76-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			18 550		18 550	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			46 670	504 721	458 051-	90.75-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			108 333		108 333	
Autres produits			267 761	111 737	156 024	139.63
Total des Produits d'exploitation (I)			22 838 594	32 057 402	9 218 807-	28.76-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 023 764	9 411 565	3 387 801-	36.00-
Variation de stock			2 458-	18 080	20 538-	113.59-
Autres achats et charges externes (1)			12 461 807	20 349 067	7 887 260-	38.76-
Impôts, taxes et versements assimilés			88 521	127 185	38 664-	30.40-
Salaires			2 319 721	3 103 214	783 493-	25.25-
Cotisations sociales			1 288 242	1 697 892	409 650-	24.13-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			257 293	300 784	43 491-	14.46-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				120 000	120 000-	100.00-
Dotations aux provisions			42 836	57 901	15 065-	26.02-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			151 728		151 728	
Autres charges			56 003	68 112	12 109-	17.78-
Total des Charges d'exploitation (II)			22 687 458	35 253 801	12 566 343-	35.65-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			151 137	3 196 399-	3 347 536	104.73
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			134 859	131 235		
: Redevance de crédit bail immobilier						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	37 800	100 581	62 781-	62.42-
Reprises sur dépréciations et provisions		200 000	200 000-	100.00-
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	37 800	300 581	262 781-	87.42-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	97 799	62 389	35 410	56.76
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	1 200		1 200	
Total des charges financières (VI)	98 999	62 389	36 610	58.68
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	61 199-	238 192	299 391-	125.69-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	89 938	2 958 207-	3 048 145	103.04
Produits exceptionnels (VII)		140 592	140 592-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)		374 947	374 947-	100.00-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		234 355-	234 355	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 000-	4 080-	1 920-	47.06-
Total des produits (I+III+V+VII)	22 876 395	32 498 574	9 622 179-	29.61-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 780 457	35 687 057	12 906 600-	36.17-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	95 938	3 188 482-	3 284 420	103.01

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)**, conformément **213-34 du PCG**.

- Les subventions d'investissement sont comptabilisées **en capitaux propres** , conformément à l'article **312-1 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- Le chiffre d'affaires relatif aux contrats à long terme est reconnu selon la **méthode à l'avancement**, conformément à l'article **622-2 du PCG**.

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

- Les actions de restructuration mises en œuvre en 2024 et début 2025 sont désormais réalisées.
- Reprise de l'activité, avec un niveau de commandes revenu dans les standards de la société.
- Le positionnement sur de nouveaux marchés permettent de sécuriser les marges (notamment les chantiers en pierres massives).
- Evolution de l'organisation de la société, avec un recentrage vers un modèle d'entreprise générale du bâtiment de taille plus maîtrisée (20 à 25 M€ de chiffre d'affaires).
-Adaptation de la structure de coûts de la société, désormais plus souple et allégée.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Lors du premier exercice d'application, la société présente le bilan et le compte de résultat conformément aux modèles figurant dans le règlement ; le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent l'exercice de première application sont présentés selon ces modèles, le cas échéant, en procédant à des reclassements.
Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont fournies dans l'annexe.
Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du bilan et du compte de résultat des exercices 2024 et 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Non concerné.

Changement d'estimation

Non concerné.

Correction d'erreurs

Non concerné.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	27 916			27 916
Fonds commercial	236 296			236 296
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 510 014	25 552	320 837	1 214 729
Installations générales, agencements, aménagements divers	508 318	62 931		571 250
Matériel de transport	54 991	28 361	9 518	73 834
Matériel de bureau et matériel informatique	80 852	2 845	7 555	76 142
Mobilier	35 146		4 189	30 957
Immobilisations financières				
Participations	280 000			280 000
Autres immobilisations financières	278 631	4 300	1 200	281 731
TOTAL	3 012 165	123 990	343 299	2 792 855

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	27 916			27 916
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 036 285	185 552	174 077	1 047 760
Installations générales, agencements, aménagements divers	351 796	44 082		395 878
Matériel de transport	13 717	15 906	4 643	24 979
Matériel de bureau et matériel informatique	67 539	9 185	7 462	69 262
Mobilier	28 740	2 569	4 189	27 120
TOTAL	1 525 993	257 293	190 371	1 592 915

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		NC
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		NC
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 an	Linéaire
Droit au bail		NC
Fonds commercial		Non amortissable
Autres immobilisations incorporelles		NC
Immobilisations corporelles		
Terrains		NC
Agencements et aménagements de terrains		NC
Constructions		NC
Constructions sur sol d'autru		NC
Constructions		NC
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 à 5 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	2 à 5 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	120 000				120 000
TOTAL	120 000				120 000

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels			25 552		
Installations générales, agencements			62 931		
Matériel de transport			28 361		
Matériel de bureau et matériel informatique			2 845		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			4 300		
TOTAL GENERAL			123 990		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels			197 707		123 130
Matériel de transport			1 185		8 333
Matériel de bureau et matériel informatique					7 554
Mobilier			0		4 189
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières					1 200
TOTAL GENERAL			198 892		144 406

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels		185 552		
Installations générales, agencements		44 082		
Matériel de transport		15 906		
Matériel de bureau et matériel informatique		9 185		
Mobilier		2 569		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		257 293		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

		Ventilation des diminutions	
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériels		52 843	121 234
Matériel de transport		1 082	3 561
Matériel de bureau et matériel informatique		0	7 462
Mobilier		0	4 189
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL		53 925	136 446

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Non concerné.

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 236 296 euros à la clôture de l'exercice.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

Une dépréciation est constituée à la clôture lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Au 31/12/25, aucune dépréciation des fonds commerciaux n'a été constatée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Non concerné.

Informations relatives aux filiales et participations

(Art. 832-5)

Informations financières / Filiales et participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l' exercice	Observations
			brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale										
- SAS SOCIETE CLEMENTE	264 035	100.00	280 000	280 000			583 580	5 512		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
A. Total des filiales			280 000	280 000						
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
1. Renseignements détaillés pour chaque participation										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
- françaises										
- étrangères										
B. Total des participations										
C. Total des filiales et des participations (A + B)			280 000	280 000						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	38 742	36 284	2 458	
TOTAL I	38 742	36 284	2 458	
Encours de production				
Produits finis				
TOTAL (I+II+III+IV)	38 742	36 284		

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dépréciations des stocks et en-cours

Au 31/12/25, aucune dépréciation n'a été constatée.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Non concerné.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	281 731	0	281 731
Autres créances clients	8 115 088	8 115 088	
Personnel et comptes rattachés	11 596	11 596	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 597	3 597	
Impôts sur les bénéfices	22 380	22 380	
Taxe sur la valeur ajoutée	445 558	445 558	
Divers état et autres collectivités publiques	5 084	5 084	
Groupe et associés	717	717	
Débiteurs divers	718 709	718 709	
Charges constatées d'avance	39 565	39 565	
TOTAL	9 644 024	9 362 293	281 731

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions	62.16	6 515			6 515

Les variations des capitaux propres sont les suivantes:

Capitaux propres à l'ouverture (hors résultat 2024 et hors subvention d'investissement2024) : 4 564 180 €

Affectation du résultat 2024 en autres réserves: (3 188 482) €

Résultat 2025 : 95 938 €

Subvention d'investissement 63 956 €

Capitaux propres à la clôture: 1 535 592 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	405 000			
Réserve légale	40 500			
Autres réserves	4 118 680	3 188 482-		
Résultat de l'exercice	3 188 482-	3 188 482		
Subventions d'investissement	79 956			
Total des capitaux propres	1 455 654	0-		

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				405 000
Réserve légale				40 500
Autres réserves				930 198
Résultat de l'exercice		95 938		95 938
Subventions d'investissement			16 000-	63 956
Total des capitaux propres		95 938	16 000-	1 535 592

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	247 117	42 836		46 670	243 283
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	247 117	42 836		46 670	243 283

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 182 801	2 182 801		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	438 319	141 231	285 638	11 450
Emprunts et dettes financières divers	800	800		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 807 146	5 807 146		
Personnel et comptes rattachés	129 111	129 111		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	167 320	167 320		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 354 539	1 354 539		
Autres impôts taxes et assimilés	25 406	25 406		
Autres dettes	49 193	49 193		
Produits constatés d'avance	285 000	285 000		
TOTAL	10 439 635	10 142 547	285 638	11 450
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 622			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	156 728			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers	3 760 393
- Cautions bancaires données par la BTP Banqu	2 040 171
- Cautions bancaires données par le LCL	390 462
- Cautions bancaires données par la BP	500 000
- Cautions bancaires données par la LB	658 194
- Cautions bancaires données cf ci-dessous	171 566
TOTAL	3 760 393

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : EMPRUNT SG DE 03/24
Montant initial de cette garantie : 280 000
Montant à la clôture de l'exercice : 217 367
Date de fin d'échéance de la garantie : 28/03/2031
Nature de la sûreté réelle : GARANTIE BPI A 50 % + NANTISSEMENT 100 % TITRES

Emprunt du : EMPRUNT BP DE 07/24
Montant initial de cette garantie : 105 000
Montant à la clôture de l'exercice : 77 269
Date de fin d'échéance de la garantie : 24/07/2029
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT FDC A HAUTEUR DE 100 %

Cautions bancaires données par la SG: 39 000 €
Cautions bancaires données par la MB CAUTIONS: 132 566 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES -

(Art. 832-20)

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 930	
TOTAL	10 930	

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Résultat courant	95 938		95 938
+ Charges non déductibles	6 000	6 000	
= Résultat fiscal courant	89 938	6 000	95 938
- Produits non imposables	39 922		39 922
+ Charges non déductibles	56 486		56 486
= Résultat fiscal	106 502	6 000	112 502
- Crédits d'impôts		6 000	

Éléments susceptibles d'être à l'origine d'allègements et d'accroissements de la dette future d'impôts sur les bénéfices

	Exercice N		Exercice N-1	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Déficits fiscaux reportables	3 084 885	771 221	3 191 387	797 847
Provision C3S	2 419	605	26 824	6 706
Provision Effort construction	10 966	2 742	13 098	3 275
TOTAL	3 098 270	774 568	3 231 309	807 828

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Autres engagements	
Dettes garanties par des suretés réelles	294 636
Engagement de crédit-bail	239 678
TOTAL	534 314

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
Mobilier	237 361	2 317
TOTAL	237 361	2 317

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	199 509			324 000	523 509
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs	75 866			46 836	122 702
- dotations de l'exercice	38 319			90 592	128 911
TOTAL	114 185			137 428	251 613
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	92 285			47 870	140 155
- exercice	35 861			98 998	134 859
TOTAL	128 146			146 868	275 014
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	20 121			98 999	119 119
- entre 1 et 5 ans	17 803			100 439	118 242
TOTAL	37 924			199 437	237 361
Prix d'achat résiduel	737			1 580	2 317

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **66 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	13
Agents de maîtrise et techniciens	11
Employés	1
Ouvriers	41
TOTAL	66

Le 08/04/2026
FPE représentée par M.PERRON